

LA VILLE D'AMOS EST À LA RECHERCHE D'UN OU D'UNE **MONITEUR SPÉCIALISÉE OU MONITRICE SPÉCIALISÉE**

(Service de la culture, du tourisme et de la qualité de vie)

En collaboration avec le coordonnateur – secteur aquatique, le ou la titulaire de ce poste anime les activités et dispense des cours du secteur aquatique.

FORMATION ACADÉMIQUE

- Détenir le brevet « Sauveteur national » et le tenir à jour;
- Détenir le brevet « Moniteur de natation » et le tenir à jour;
- Détenir le brevet « Moniteur en sauvetage » et le tenir à jour;
- Détenir le brevet « Moniteur sauveteur national » et le tenir à jour.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET COMPÉTENCES

- Avoir trois (3) années d'expérience dans le domaine aquatique;
- Savoir transmettre l'information;
- Posséder de bonnes habiletés en communications interpersonnelles;
- Avoir de la rigueur;
- Faire preuve d'autonomie;
- Savoir s'adapter;
- Être orienté vers la clientèle et l'atteinte des résultats.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste régulier à temps partiel (20 heures / semaine);
- Disponibilité à travailler sur des horaires variables en fonction des besoins du service (jour – soir – fin de semaine);
- Salaire et avantages sociaux selon les modalités établies pour le personnel auxiliaire présentement en vigueur.

INSCRIPTION

Si ce défi vous intéresse et que vous répondez au profil que nous recherchons, vous êtes invité à nous faire parvenir votre curriculum vitae par courrier ou par courriel.

Date limite d'envoi des candidatures : **14 mars 2025**

Service des ressources humaines

« Concours – Moniteur spécialisé ou monitrice spécialisée »

Ville d'Amos

182, 1re Rue Est, Amos (Québec) J9T 2G1

ressourceshumaines@amos.quebec

Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité. Nous vous remercions de l'intérêt porté à cette offre, mais prenez note que nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature a été retenue, et ce, le ou avant le 31 mars 2025 à 16 h.

La Ville d'Amos applique un programme à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.